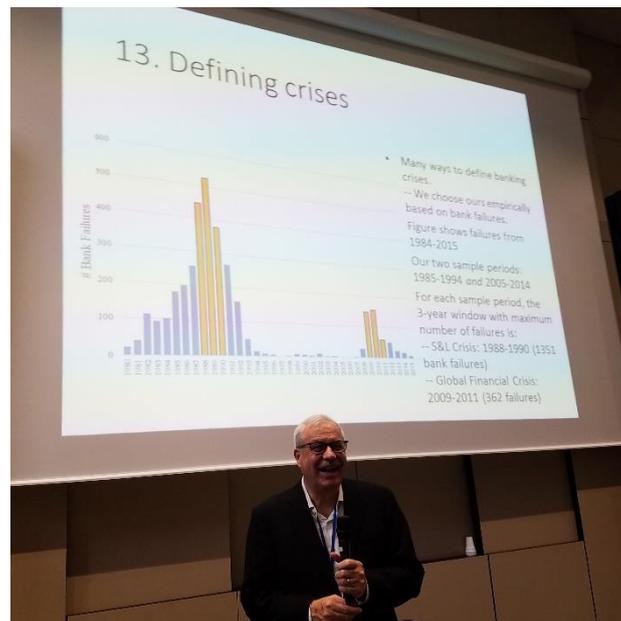


# Séminaire Chaire ACPR : Banques en difficulté, désendettement et réglementation



Dans le cadre des séminaires mensuels de sa Chaire sur le risque systémique, l'ACPR a reçu, le 9 octobre 2019, le Professeur René Stulz (Ohio State University), venu présenter ses travaux sur l'évolution des bilans bancaires des institutions en situation de stress aux Etats-Unis.

Lors de ce séminaire, l'auteur a présenté ses travaux sur la prise de risque des banques en situation de stress, à la suite d'une crise. L'étude considère deux sous-échantillons de 9 années, l'un capturant la crise dite des caisses d'épargne (« Savings and loan ») en 1987 et l'autre la grande crise financière de 2008-2009, avec des données trimestrielles couvrant le périmètre des banques américaines. Les auteurs étudient les ajustements de bilan bancaire afin de vérifier l'hypothèse selon laquelle les banques en situation de stress pourraient recourir à une prise de risque plus importante que le reste de l'échantillon, dans une démarche « perdu pour perdu, tentons le tout pour le tout ». Par rapport aux autres banques, les banques en situation de stress associent une faible capitalisation et une rentabilité dégradée à une exposition plus risquée. Les résultats préliminaires ne mettent pas en évidence ce comportement de type casino. Au contraire, l'étude économétrique indique que les banques en situation de stress réduisent progressivement leur levier soit en réduisant la taille de leur bilan et leur endettement, soit en augmentant leurs fonds propres.

Les questions de l'auditoire ont porté notamment sur la possibilité de conduire une approche économétrique équivalente sur les maturités des actifs au bilan des banques, sur les effets de la

discipline de marché qui pourraient expliquer les comportements observés ainsi que sur une potentielle distinction entre l'impact de la réglementation bancaire de type FDCIA qui entra en vigueur en 1991 aux États-Unis et l'environnement macroéconomique.

Pour mémoire, les séminaires de la Chaire ACPR ont lieu, normalement, tous les 1<sup>ers</sup> mercredis de chaque mois et sont ouverts aussi bien au personnel de la Banque de France et de l'ACPR qu'à des participants extérieurs. Pour notre prochain séminaire (**mercredi 6 novembre à 10h**), nous accueillerons **Diana Bonfim (Banco de Portugal)** qui présentera ses travaux en cours sur l'assurance des dépôts bancaires.